

Article 1 : Société Organisatrice

L'agence événementielle **Exaequo Communication** (ci-après « la Société Organisatrice »), au capital social de 7 050€ et de forme juridique SAS, ayant pour objet l'organisation, la promotion et la commercialisation d'événements sportifs en France et à l'Étranger, ayant son siège social au 85, rue de l'avenir – 14790 Verson, organise un jeu concours **gratuit et sans obligation d'achat**, avec pour thème « Gagner son dossard pour un trail à étapes en 2026 » (ci-après le « jeu »), dont le règlement est accessible sur le site web des séjours trails à l'étranger : www.exaequovoyages.com et plus précisément sur ce lien : <https://exaequovoyages.com/jeu-concours/>

Exaequo Communication est immatriculée au registre des opérateurs de voyage et de séjour sous le numéro IM014180001.

Le numéro de TVA intracommunautaire de **Exaequo Communication** est le FR 18501038467. Elle est immatriculée au registre des opérateurs de voyage et de séjour sous le numéro IM014180001.

Article 2 : Participation

La participation au jeu est ouverte à toute personne ayant répondu aux critères de sélection :

- remplir le questionnaire de participation sur le lien suivant : <https://forms.gle/Pq5BtSyDAQsFH2SbA>

Le lien du questionnaire est disponible sur les réseaux sociaux de Exaequo Voyages et de son partenaire Meltonic, via un post publié le 03/04/2025 à 18h (heure française).

Ce lien est également disponible sur des affiches disposés sur les stands de la marque Meltonic présente sur différents salons de running en France du jeudi 03 avril 2025 (salon du marathon de Paris) jusqu'au 18 octobre 2025 (salon des Templiers à Millau).

Les personnes n'ayant pas justifié de leurs coordonnées et identité complètes, ou les ayant fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées.

La participation au jeu entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, des règles de déontologie en vigueur sur Internet, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux gratuits en vigueur sur le territoire français.

Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le règlement entraînera la nullité de la participation.

Article 3 : Modalités et date limite de participation

La promotion du jeu concours et de ses modalités entre autres sera assurée par :

- Un post sur les réseaux sociaux publiée le 03/04/2025 et partagée sur les comptes Facebook et Instagram de Exaequo Voyages et de la marque Meltonic
- Des post additionnels et potentiels sur les réseaux sociaux des comptes Facebook et Instagram de Exaequo Voyages et de la marque Meltonic
- L'affichage d'un QR code sur les stands de la marque Meltonic sur plusieurs salons de running en France du jeudi 03 avril 2025 (salon du marathon de Paris) jusqu'au 18 octobre 2025 (salon des Templiers à Millau).

Pour participer au jeu :

Les participants doivent remplir le questionnaire de participation suivant :

<https://forms.gle/Pq5BtSyDAQsFH2SbA> **entre le 03/04/2025 (18h) et le 18 octobre 2025 (18h).**

Tout autre mode de participation est impossible. Seules les questionnaires de participation complétés jusqu'au 18 octobre 2025 (18h) seront prises en compte pour la participation au jeu concours. Toute participation enregistrée après cette date et horaire ne sera pas prise en compte.

Toute participation incomplète, inexacte ou ne respectant pas les modalités ci-dessus énoncées ne pourra pas être prise en compte et entraînera par conséquent la nullité de la participation.

La Société Organisatrice se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, de modifier, écourter, prolonger ou annuler le Jeu. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Un tirage au sort désignera le gagnant de ce jeu-concours. Le tirage au sort aura lieu le samedi 18 octobre à 18h.

Article 4 : Prix

Le vainqueur de ce jeu-concours ayant dûment le questionnaire de participation et respectant les modalités énoncées se verra offrir un dossard gratuit pour un trail à étapes en 2026 organisé par l'agence Exaequo Communication via la marque de son agence de voyages nommée Exaequo Voyages (...).

Exaequo Communication est immatriculée au registre des opérateurs de voyage et de séjour sous le numéro IM014180001.

Le dossard gratuit inclut l'ensemble des prestations proposées pour un participant dit "classique". (transport, hébergement en chambre partagée, restauration, organisation de course, package de course, visites touristiques inclus dans le cadre du programme de l'événement). L'ensemble des prestations offert au vainqueur est listé dans les CGV et règlement du trail qu'il choisira et disponible sur le site internet de exaequo voyages : [CGV - Exaequo Voyages](#)

Le dossard n'inclut pas les prestations non inclus dans un dossard dit "classique" du trail qu'il choisira et mentionné également dans les CGV et règlement disponible sur le site internet de exaequo voyages : [CGV - Exaequo Voyages](#)

Le vainqueur pourra choisir parmi les différents trails à étapes à l'étranger organisés par l'agence en 2026. Il devra choisir une destination parmi un choix de 3 à 4 destinations selon le calendrier de l'agence Exaequo Voyages qui sera définitif au 15 décembre 2025. Le vainqueur désigné devra choisir avant le 31 décembre 2025 par l'envoi d'un mail à contact@exaequovoyages.com

Le choix des destinations se fera entre 3 ou 4 destinations selon le calendrier 2026 parmi 8 ou 9 destinations possibles et proposés par l'agence Exaequo Voyages (Kenya, Irlande, Argentine, Norvège, Ecosse, Cap-Vert, Jordanie, Sénégal et une nouvelle destination potentielle). Le vainqueur ne pourra en aucun cas choisir parmi une destination qui n'apparaîtrait pas au programme de 2026.

Le lot ne pourra donner lieu à aucune contestation, ni à la remise de sa contre-valeur en numéraire, ni à son échange ou remplacement.

Article 5 : Modalités de désignations des gagnants

Le Jeu sera clôturé le 18 octobre 2025 à 18h. La Société Organisatrice sélectionnera 1 gagnant. La sélection se fera via un tirage au sort le jeudi 18 octobre à 18h parmi tous les participants. Le tirage au sort sera effectué de la manière suivante :

- Chaque participant se verra attribuer un numéro à partir du numéro 1 par ordre de participation au jeu-concours. Un outil internet désignera un numéro entre 1 au nombre de participants total. Ce numéro correspondra donc à l'identité du vainqueur.

Article 6 : Publication des résultats

Les gagnants seront avertis sous 48 heures à compter de la décision de la Société Organisatrice par l'intermédiaire d'un courrier électronique en message privé via l'adresse suivante contact@exaequovoyages.com

Les modalités de choix de son lot lui seront envoyées via ce mail.

Le vainqueur sera également contacté par téléphone le samedi 18 octobre à 19h. Un message téléphonique lui sera laissé en cas de non réponse.

Article 7 : Modalités de la remise des lots

Une fois prévenu, il appartiendra au gagnant de faire son choix de destination auprès de la Société Organisatrice selon les modalités évoqués dans l'article Prix (article 4) .

Dans l'hypothèse où le gagnant refuserait de prendre possession de son lot, celui-ci devra en avvertir par courrier électronique la Société Organisatrice.

Dans l'hypothèse où le gagnant s'abstiendra de prendre contact avec la société Organisatrice dans le délai sus-indiqué, ou prendrait contact postérieurement à ce délai, le lot sera perdu pour le participant et demeurera acquis à la Société Organisatrice, sans que la responsabilité de celle-ci ne puisse être recherchée.

Article 8 : Informatique et libertés

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatique par l'agence Exaequo Communication pour la sélection des gagnants.

Conformément à la [loi « informatique et libertés »](#), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Exaequo Voyages - 4 rue du bel air 14790 VERNON - ou au 0231539417 ou au 0689116520.

Article 9 : Dépot légal du règlement

Le règlement complet est disponible sur le lien suivant :

<https://exaequovoyages.com/jeu-concours/> et sera adressé par mail à toute personne en faisant la demande par mail à contact@exaequovoyages.com

Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par la Société Organisatrice.